



**Association des  
collèges  
communautaires  
du Canada**

# **ACCÉLÉRER L'INNOVATION, LA COMPÉTITIVITÉ ET LA PROSPÉRITÉ**

**PROPOSITION POUR LE BUDGET FÉDÉRAL  
DE 2010-2011**

**présenté à**

**L'honorable James Flaherty, Ministre des Finances**

**Par :** Association des collèges communautaires du Canada  
200 - 1223, rue Michael nord  
Ottawa (Ontario) K1J 7T2  
Tél.: 613-746-2222 Téléc.: 613-746-6721  
Web: [www.accc.ca](http://www.accc.ca)

**Date:** Décembre 2009

## **Accélérer l'innovation, la compétitivité et la prospérité : Proposition pour le budget fédéral de 2010-2011**

Au moment où nous sortons de la récession, le gouvernement du Canada doit prendre des décisions difficiles mais cruciales au sujet des secteurs dans lesquels il entend investir les ressources publiques.

Étroitement intégrés aux moteurs industriels et technologiques de l'économie, nos collèges, instituts, écoles polytechniques et cégeps<sup>1</sup> sont d'importants contributeurs au système d'innovation du Canada. Ils contribuent au démarrage, au développement et à la croissance des entreprises. Ils répondent aux besoins du secteur privé en matière de recherche appliquée, d'innovation au niveau des produits et procédés, et de commercialisation. Ils sont les principaux fournisseurs de diplômés ayant les compétences avancées dont ont besoin les employeurs canadiens et ils offrent un accès aux études postsecondaires et à des cheminements de carrière à des groupes de population exclus, y compris les Autochtones.

### **L'importance de l'innovation**

Les investissements fédéraux dans la recherche sont de plus en plus dirigés vers la recherche pure ou la recherche menant à des découvertes, tandis que peu d'aide est allouée à la recherche appliquée liée à la commercialisation. À titre comparatif, les innovations destinées au marché et la diffusion de nouvelles technologies ont reçu peu d'appui. Même si le Canada a investi de plus en plus d'argent dans la recherche menant à des découvertes, notre écart de productivité a continué de croître.

Les investissements dans la recherche menant à des découvertes peuvent contribuer à l'économie à plus long terme. Toutefois, la détermination du Canada à explorer les limites en périphérie du savoir a fait en sorte que nous avons oublié les besoins actuels. Le côté pratique des processus d'affaires et de l'amélioration continue, la racine même de la productivité, a été négligé.

Les chefs d'entreprises ont réagi à cette situation. La Coalition des employeurs pour les compétences avancées regroupe des dirigeants d'associations industrielles vouées à accroître la capacité d'accueil des collèges et des instituts. Dans son mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, la Coalition recommande que le gouvernement du Canada «renforce la capacité d'innovation des entreprises canadiennes en augmentant de 5 p. cent les investissements fédéraux pour la recherche afin d'appuyer les projets de recherche appliquée, de développement de produits et de commercialisation des collèges et des instituts avec leurs partenaires du secteur privé.»

Les collèges appuient tous les types d'entreprises, mais ils sont particulièrement engagés à l'endroit des petites et moyennes entreprises (PME). Le moment est venu pour le Canada de revoir ses importants investissements en recherche de la perspective des PME. Les PME sont au cœur de la compétitivité et de la productivité du Canada, et elles sont la principale source de création d'emploi. Les collèges sont au centre du succès des PME et du développement économique régional.

---

<sup>1</sup> Dans ce document, le terme collège englobe les collèges, les instituts, les collèges universitaires, les écoles polytechniques et les cégeps.

## *Le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC)*

Administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le PICC est le seul mécanisme fédéral conçu pour appuyer les partenariats entre les collèges et l'industrie en matière de recherche appliquée. Malgré qu'il soit utile pour renforcer les capacités des établissements récipiendaires, le montant de 48 millions de dollars réparti sur cinq ans est insuffisant pour dégager le plein potentiel des collèges. L'affectation budgétaire initiale a été largement utilisée par les collèges et elle est maintenant presque pleinement engagée. De plus, le nombre de collèges admissibles au financement du CRSNG a quadruplé en trois ans. L'ACCC et le CRSNG conviennent que le PICC doit être bonifié et qu'un budget annuel de 50 millions de dollars serait approprié.

### *Centres d'accès technologiques*

Depuis plus d'une décennie, l'ACCC encourage la création de centres d'accès à l'innovation et à la technologie dans les collèges. Certains de ces centres ont été mis sur pied avec une aide du secteur privé et des provinces, produisant d'excellents résultats. Par exemple, le Québec en a créé plus de 40, un dans chacun de ses cégeps, chacun étant spécialisé dans une technologie particulière correspondant à la base industrielle locale. Ces centres aident les entreprises à innover en leur offrant des services techniques, ainsi que des analyses et des tests spécialisés, des projets de développement technologiques et des aiguillages vers d'autres sources d'expertise.

Le gouvernement du Canada n'a pas suffisamment facilité l'accès de l'industrie aux nouvelles technologies, ni reconnu la contribution des centres d'accès technologiques des collèges et des instituts en ce qui touche l'innovation, de la croissance économique et la productivité. Le CRSNG a reconnu la nécessité de renforcer cette composante du système d'innovation du Canada et a fait de l'aide aux centres d'accès technologiques des collèges une priorité.

### **Recommandations**

**Dans son mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, l'ACCC a établi l'objectif à moyen terme suivant : accroître le financement fédéral pour la recherche et développement de 5 p. cent, et consacrer le montant additionnel aux partenariats entre les collèges et le secteur privé pour appuyer les projets d'innovation, de recherche appliquée, de développement de produits, de commercialisation et d'accès à la technologie.**

**Pour le budget fédéral de 2010-2011, nous recommandons que le gouvernement du Canada :**

**augmente le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC) à 50 millions de dollars par année**

**appuie les centres d'accès technologiques des collèges/instituts à hauteur de 50 millions de dollars par année**

**Les paramètres généraux pour ces investissements sont annexés.**

## La crise des compétences avancées au Canada

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante souligne que les employeurs ont besoin de six diplômés collégiaux pour un diplômé universitaire pour combler leurs pénuries de compétences avancées. La Coalition des employeurs pour les compétences avancées dit craindre que la reprise économique attendue n'ait pas lieu en raison de la pénurie critique du Canada pour des travailleurs prêts à l'emploi et possédant les compétences avancées nécessaires. La Coalition recommande le prolongement du Programme d'infrastructure du savoir à un niveau de financement de 1 milliard de dollars par année pendant cinq ans à compter de l'exercice financier 2010-2011.

Avant la récession, le réseau des 150 collèges et instituts du Canada était caractérisé par de longues listes d'attente de candidats qualifiés. Des milliers de Canadiens ne pouvaient donc avoir accès aux compétences avancées qui leur garantiraient un emploi. Les listes d'attente sont encore plus longues aujourd'hui alors que les travailleurs sans emploi se tournent vers les collèges pour perfectionner leurs compétences afin de s'engager dans une nouvelle carrière. Les demandes d'inscription pour le semestre d'automne 2009 ont augmenté considérablement dans toutes les régions. Des dizaines de milliers d'étudiants qualifiés ont été refusés en raison de la capacité d'accueil limitée. Entre temps, la demande pour des diplômés des collèges et des instituts est demeurée forte tout au long de la récession, avec un taux de placement stable de 94 p. cent en moyenne.

Les investissements de stimulation dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir feront une différence, mais le financement du programme a un horizon de courte durée, de sorte qu'il est surtout utilisé pour l'entretien reporté plutôt que pour accroître la capacité. Malgré ses mérites, le Programme ne garantira pas une croissance de la capacité à un niveau suffisant pour répondre aux besoins des employeurs. Les collèges et les instituts ont un grand nombre de projets d'infrastructure et d'investissement prêts à démarrer. L'élargissement de l'accès aux compétences avancées en augmentant la capacité des collèges est une étape nécessaire pour assurer un avenir économique durable.

### Recommandation

**Pour la période se terminant le 31 mars 2011, améliorer la composante des collèges/instituts du Programme d'infrastructure du savoir en réaffectant tous les fonds qui viennent à échéance dans les autres programmes de stimulation.**

**À compter de l'exercice financier 2011-2012, établir un fonds d'infrastructure et d'équipement pour les collèges et les instituts afin de répondre aux besoins de l'économie en matière de compétences avancées. Pendant la période 2011-2015, investir 500 millions de dollars par année et demander aux provinces et aux territoires de contribuer un montant correspondant selon une formule de partage des coûts.**

## **Aide aux étudiants des Premières nations et Inuits de niveau postsecondaire**

L'éducation est une condition essentielle, non seulement pour la compétitivité et la prospérité, mais également pour permettre aux personnes défavorisées d'intégrer la vie économique. Nulle part ailleurs est-ce plus important que dans les programmes visant à permettre aux peuples autochtones d'avoir accès aux études postsecondaires et de réussir.

Le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord Canada impose un plafonnement annuel de 2 p. cent pour les hausses depuis 1996. D'après une étude réalisée par la firme Informetrica pour le compte de l'Assemblée des Premières nations, 10 589 étudiants admissibles qui ont terminé leurs études secondaires n'ont pas eu accès à une aide pour poursuivre leurs études postsecondaires entre 2001 et 2006. Chaque année, environ 3 000 autres étudiants se voient refuser l'accès.

Cette limite de financement est incompréhensible. Ces jeunes et ces adultes ont terminé leurs études secondaires et ils sont prêts à acquérir les compétences avancées nécessaires à l'emploi et à servir de modèles pour d'autres. À la place, ils languissent et se déqualifient en attendant, et leur incapacité d'accéder aux études postsecondaires en décourage d'autres de suivre dans leurs traces.

Nous avons manqué une occasion d'accroître l'autonomie économique des Premières nations et des Inuits en continuant de maintenir leur état de dépendance.

Les collèges sont très efficaces pour attirer et former des apprenants autochtones, et leur permettre d'obtenir un diplôme. Avec des ressources suffisantes, les collèges pourraient faire beaucoup plus. Les réalités démographiques exigent que chaque personne capable de contribuer ait accès au perfectionnement professionnel et, éventuellement, à un emploi.

### **Recommandation**

**Nous recommandons une hausse du financement pour le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord Canada, afin de refléter le nombre croissant d'Indiens inscrits et Inuits qui ont besoin d'aide financière pour faire leurs études postsecondaires.**

#### **Documents annexés :**

**Exemples de projets de recherche appliquée : *Collèges, instituts et écoles polytechniques : accélérer l'innovation, la productivité et la compétitivité***

**Proposition pour le budget fédéral de 2010-2011**

**Fiche d'information**

**Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes**

## Proposition pour le budget fédéral de 2010-2011

---

### Expansion du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC) jusqu'à 50 millions de dollars par année

---

Le PICC est financé par le gouvernement du Canada et administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) en collaboration avec autres conseils subventionnaires. L'affectation initiale de 48 millions de dollars est maintenant largement engagée. Notre proposition vise à accroître le financement prévu pour poursuivre le programme de 15 à 50 millions de dollars par année.

Le PICC a pour but d'accroître l'innovation au niveau de la collectivité ou de la région en permettant aux collèges et aux instituts du Canada d'accroître leur capacité de travailler avec des entreprises locales, en particulier des petites et moyennes entreprises (PME). Il appuie la recherche appliquée et les collaborations qui facilitent la commercialisation, le transfert de technologie, ainsi que l'adaptation et l'adoption de nouvelles technologies. Le PICC renforce la capacité des collèges et des instituts de transformer plus facilement et plus rapidement les résultats de la recherche et développement (R et D) en activités économiques. En 2008-2009, 3 602 entreprises ont participé à des projets de recherche appliquée, soit six fois plus qu'en 2005-2006.

Le PICC appuie les domaines de recherche prioritaires suivants au Canada :

- les sciences et technologies environnementales;
- les ressources naturelles et l'énergie;
- les sciences de la santé et de la vie et les technologies connexes;
- les technologies de l'information et des communications; et
- les autres domaines de recherche qui sont compatibles avec les principes et les objectifs de la stratégie du gouvernement du Canada, *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*.

Le PICC est efficace, mais à une échelle trop petite pour appuyer le nombre croissant de collèges et d'instituts qui participent activement à des recherches dirigées par l'industrie et qui sont admissibles à un financement du CRSNG. Les collèges sont dans une position unique pour s'adapter et répondre rapidement aux besoins des PME et de leurs partenaires dans la collectivité.

### Expansion et création de centres d'accès technologiques dans les collèges et instituts à hauteur de 50 millions de dollars par année

---

Beaucoup de collèges et d'instituts ont des centres d'accès technologiques. Le nouveau plan stratégique du CRSNG reconnaît le succès de ces centres et souligne la nécessité de les élargir et d'en créer d'autres. La présence de centres d'accès technologiques dans les collèges et instituts augmenterait la capacité d'innovation et de développement technologique des collectivités. Ces centres répondraient aux besoins des PME qui cherchent des solutions rapides à leurs problèmes. Le financement servirait notamment pour la gestion de base et le soutien technique, l'infrastructure, l'équipement, le temps de congé des enseignants pour des activités professionnelles et les stages étudiants.

Ces centres permettront de :

- cibler des secteurs prioritaires pour l'industrie dans leur région;
- fournir des services techniques aux clients, en puisant dans les capacités du collège ou de l'institut;
- réaliser des projets d'innovation avec des clients, auxquels participeraient des employés et des étudiants;
- donner aux clients des conseils techniques et de gestion au sujet de leurs projets d'innovation et de technologie;
- relier les PME avec les fournisseurs de solutions;
- être un point central pour appuyer l'innovation technologique dans leur région; et
- établir des réseaux avec des centres semblables à l'échelle du pays.

Une équipe composée de l'ACCC, du CRSNG, d'autres conseils subventionnaires et des partenaires de l'industrie aidera au niveau de la conception détaillée du programme.

---

## Fiche d'information

### Activité de recherche appliquée dans les collèges

	2005-2006	2008-2009
• Investissement		
- Secteur privé	4 millions \$	45 millions \$
- Gouvernement fédéral	28 millions \$	27 millions \$
- Gouvernements provinciaux/territoriaux	13 millions \$	25 millions \$
- Collèges	Inconnu	35 millions \$
Investissement total	45 millions \$	132 millions \$
• Partenariats avec des entreprises	515	3,602
• Centres de recherche	72	140
• Enseignants engagés dans la recherche appliquée	Inconnu	1,209
• Étudiants participant à des projets	Inconnu	2,500
• Secteurs de spécialisation compatibles avec la Stratégie de sciences et technologie du Canada	Inconnu	142
• Établissements admissibles au CRSNG	13	51
• Réseaux de recherche	Inconnu	97